

Le projet **INTERREG ELNONTRANSFRONTALIER** :
**GESTION INTÉGRÉE DES EAUX DE SURFACE DU BASSIN
DE L'ELNON TRANSFRONTALIER**

BROCHURE FINALE

UN PROJET DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS DE L'ELNON
CO-FINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE



UN PROJET DE LUTTE

CONTRE LES INONDATIONS PAR DÉBORDEMENT DE L'ELNON

Le projet ELNONTRANSFRONTALIER concerne le bassin versant du cours d'eau l'Elnon et a pour objectif la prévention des inondations générées par les débordements de ce cours d'eau en période de crue. Il a été cofinancé à hauteur de 50% par l'Union Européenne à travers le programme INTERREG V France-Wallonie-Vlaanderen. Il s'est déroulé sur 5 années de 2018 à fin 2022.



L'Elnon est un cours d'eau transfrontalier de **18 km environ**, dont 10 constituent la frontière entre la France et la Belgique. Ce cours d'eau, affluent du cours d'eau du Décours, lui-même affluent de la Scarpe aval, prend son origine sur la commune de Bachy (en France) et se jette à son exutoire dans le Décours au niveau de Saint-Amand-les-Eaux (en France). Le bassin versant de l'Elnon draine une superficie d'environ **77 km²**, dont 22 sont situés sur le territoire belge. Sur le territoire français, le bassin versant concerne **12 communes** dont 6 sont traversées par l'Elnon d'amont en aval : Bachy, Mouchin, Aix, Rumegies, Lecelles et Saint-Amand-Les-Eaux. Sur le territoire belge, les communes touchées sont celles de Brunehaut et de Rumes.

L'historique des inondations par débordement de l'Elnon de ces 25 dernières années :

- Décembre 1993,
- Janvier 1995,
- Décembre 1999,
- Juillet 2005,
- Novembre 2010,
- Décembre 2012,
- Juin 2016,
- Décembre 2017



Depuis bientôt 25 ans, des inondations récurrentes sont constatées de part et d'autre de la frontière, tant en zone urbaine qu'en zone rurale. Elles affectent la population et les biens. Ces phénomènes sont naturels mais leurs conséquences ont tendance à s'aggraver notamment du fait des nombreux aménagements qui ont été réalisés dans le lit majeur de l'Elnon.



Photos historiques des inondations de l'Elnon dans les communes du projet

Le projet INTERREG ELNONTRANSFRONTALIER a poursuivi plusieurs objectifs : le développement de la coopération transfrontalière sur des aspects techniques et en matière de communication, et l'engagement de travaux de protection contre les inondations consistant en la création de quatre aménagements de prévention des crues le long de l'Elnon et du courant du Pont du Nid.



Il était ainsi prévu de créer trois zones d'expansion des crues (Z.E.C.) en France et une zone d'immersion temporaire (Z.I.T) en Belgique. Il visait également à améliorer la prise de conscience du risque inondation par la population locale et à développer des échanges techniques entre les partenaires du projet afin de mieux coordonner leurs actions.

Photos historiques des inondations de l'Elnon dans les communes du projet

ZONES À ENJEUX RÉGULIÈREMENT TOUCHÉES : LA GLANERIE / MOUCHIN – LE PLANARD – LA BOUGRIE – HOWARDRIES – LE PONT CAILLOU (RUMEGIES) - LECELLES



Ce projet a fait l'objet d'un large partenariat entre les organismes publics des deux Pays. Le Syndicat des Milieux Aquatique et la Prévention des Inondations de la Vallée de la Scarpe Aval et du Bas Escaut (SMAPI) en était l'opérateur chef de file pour le versant français et la Province du Hainaut l'opérateur pour le versant wallon. La Province du Hainaut était représentée par son organisme technique HAINAUT INGENIERIE TECHNIQUE. Les opérateurs associés étaient nombreux :

les 8 communes concernées en France et en Belgique par les inondations (Bachy, Mouchin, Aix-en-Pévèle, Saint-Amand-les-Eaux, Lecelles, Rumegies, Brunehaut et Rumes), le Service Public de Wallonie, la Communauté de Communes Pévèle Carembault, le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut, le Parc Naturel des Plaines de l'Escaut ainsi que le Contrat de rivière Escaut-Lys.



ELNONTRANSFRONTALIER : un plan de lutte transfrontalier contre les inondations sur 5 années (2018-2022) pour :

- ✓ mettre en place des aménagements d'hydraulique structurante le long de l'Elnon et de son affluent principal, le courant du Pont du Nid ;
- ✓ améliorer la conscience du risque d'inondation pour la population locale pour les sensibiliser face au risque ;
- ✓ créer un réseau entre les partenaires pour coordonner les actions et échanger sur les techniques et méthodes à mettre en œuvre ;
- ✓ sensibiliser au risque d'inondation un large public aussi bien les techniciens spécialistes, les élus, les habitants et les scolaires ;
- ✓ communiquer sur le programme INTERREG V FWVL.

Vous retrouverez le détail du projet et de nombreuses informations utiles sur son site www.elnontransfrontalier.eu Un observatoire des crues de l'Elnon a notamment été créé pour permettre aux habitants qui disposent de photos ou de vidéos de les partager.

MISE EN ŒUVRE

DU PROJET

Le Syndicat des Milieux Aquatique et la Prévention des Inondations de la Vallée de la Scarpe Aval et du Bas Escaut (SMAPI) a été, en tant qu'opérateur chef de file, le coordinateur du projet ainsi que le pilote du projet versant français. La Province du Hainaut représentée par son organisme technique HAINAUT INGENIERIE TECHNIQUE (H.I.T.) a été l'opérateur chargé de conduire le projet pour le versant belge.



Un comité de pilotage (COFIL) a réuni tous les opérateurs ainsi que leurs partenaires. Des groupes de travail ont été créés : un groupe de travail sur la communication, sur l'«hydraulique structurante », sur l'« urbanisme et le risque inondation ».



De très nombreuses réunions techniques ont jalonné l'avancée du projet, à la fois sur le plan transfrontalier mais aussi sur chaque versant, français et belge.



Des rapports sur l'avancement du projet ont été rédigés chaque semestre et ont été présentés lors des comités d'accompagnement transfrontaliers du projet (COMAC). Des déclarations de créances ont été produites chaque semestre et analysées par des contrôleurs de premier et de deuxième niveau.

La mise en œuvre du projet a été marquée par la crise sanitaire qui a ralenti fortement le travail technique et la communication du projet. Un partenaire a également dû renoncer à son rôle d'opérateur dès 2019 du fait du transfert de la compétence touchant à la prévention des inondations au SMAPI. Une Z.E.C. côté français a perdu ainsi 50% de cofinancement européen.



De très nombreuses études de conception et environnementales ont été réalisées afin de solliciter toutes les autorisations nécessaires.

Des négociations foncières importantes ont été organisées afin d'acquérir tous les terrains nécessaires aux aménagements.

La communication sur le projet s'est développée dès la fin de la crise sanitaire avec la mise en ligne du site internet du projet et l'organisation de nombreuses manifestations afin d'assurer la promotion du projet.

11
COMITÉS
D'ACCOMPAGNEMENT



4
COMITÉS
DE PILOTAGE



PRÈS DE
50 RÉUNIONS

TECHNIQUES TRANSFRONTALIÈRES
POUR LES VERSANTS FRANÇAIS
ET BELGE

41 PARCELLES
DE TERRAIN ONT



ÉTÉ ACQUISES par des négociations
foncières en France et en Belgique



23 PROCÉDURES
DE MARCHÉS PUBLICS
ET DE MISE EN

CONCURRENCE, UN SITE INTERNET,
UNE PAGE FACEBOOK, UNE CHAÎNE
YOUTUBE CRÉÉS

5 FILMS RÉALISÉS



7 MANIFESTATIONS
ORGANISÉES

16
OUTILS DE COMMUNICATION
CRÉÉS (affiches, flyers, bro-
chures, Kakémono, etc.),



6 AGENTS ET DE NOMBREUX
PRESTATAIRES MOBILISÉS.



LES ACTIONS DE COMMUNICATIONS

MENÉES DURANT LE PROJET

Un groupe de travail sur la communication a été créé et de nombreuses actions ont été développées. Des outils ont été créés à la fois pour les partenaires du projet et pour informer le grand public, notamment les habitants de l'ELNON.

Un site Internet, une page Facebook et plusieurs films ont été réalisés afin d'expliquer le projet ainsi que les enjeux liés aux risques d'inondations.

19 outils de communication ont été créés

Voir le site du projet www.elnontransfrontalier.eu

La page Facebook ([20+](#)) [Projet Elnon Transfrontalier | Facebook](#)



FASCICULE SUR LES RECOMMANDATIONS À SUIVRE EN CAS D'INONDATION

FLYER JOURNÉE DE L'EAU ET DE L'EUROPE

AFFICHE ET KAKÉMONO JOURNÉE EAU ET DE L'EUROPE

INTÉRIEUR DU FLYER SUR LA ZIT DE LA GLANERIE - JOURNÉE EAU

LES ÉVÉNEMENTS

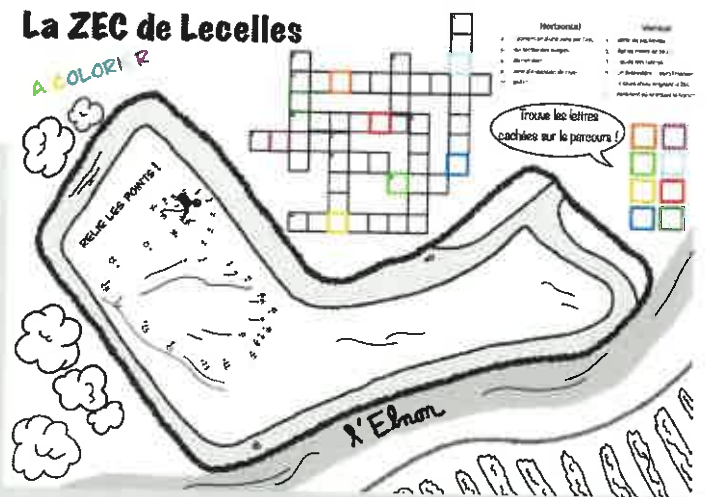
DU PROJET

7 manifestations ont été organisées afin de présenter le projet et aussi sensibiliser les élus et les habitants sur l'aggravation de ce risque d'inondation du fait des aménagements et des constructions implantées dans le lit majeur des cours d'eau, risque qui s'est accru par le changement climatique.

ACCUEIL DE SCOLAIRE SUR LA ZEC DE LECELLES EN MAI 2022



JEU DESTINÉ AUX ENFANTS POUR DÉCOUVRIR UNE ZEC



ACCUEIL DE SCOLAIRE SUR LA ZEC DE LECELLES EN MAI 2022



ACCUEIL DE SCOLAIRE SUR LA ZIT DE LA GLANERIE EN MAI 2022



CONFÉRENCE URBANISME ET INONDATION DU 21 JUIN 2022 (AIX-EN-PÉVÈLE)



LES AMÉNAGEMENTS DE PROTECTION

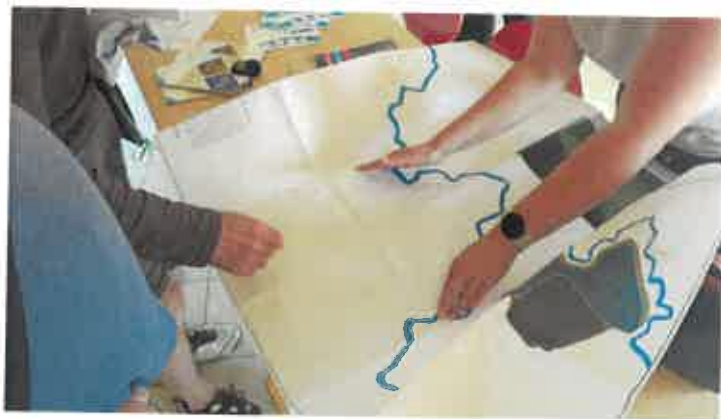
CONTRE LES CRUES CRÉÉS DURANT LE PROJET

La ZIT de la Glanerie

Après une étude hydrologique approfondie, la Province de Hainaut via son bureau d'études au HIT a opté pour la mise en oeuvre d'une solution innovante et écologique.

La zone d'immersion créée est constituée d'un ouvrage placé en travers du cours d'eau qui permet de limiter le débit de l'Elnon à un débit acceptable à l'aval.

Le surplus d'eau se déverse dans la zone de rétention qui a été conçu parallèlement à l'Elnon par terrassement de la zone. La Z.I.T. permet de retenir 43.500 m³ sur terrain semi naturel. Lors des périodes de pluies abondantes. Cette Z.I.T. s'étend sur une superficie de 4 hectares.



Cet aménagement s'inscrit dans une démarche de développement durable. Ainsi la gestion des terres excavées a été optimisée, avec une grande partie laissée sur le site sous la forme d'un grand plateau verdoyant.

Le site a été pensé comme une oasis au milieu d'une zone agricole intensive. Les zones humides y sont devenues rares.

Deux plans d'eau ont ainsi été créés et les abords du site vont être agrémentés de plantations d'arbres fruits et de plants forestiers pour y développer une nouvelle biodiversité.

Conçue de manière à ne pas « déranger » l'Elnon en temps sec, la vanne laisse passer l'eau, les sédiments et la vie aquatique. Seul le lit de l'Elnon a été rétréci sur quelques centimètres, l'eau n'y est pas bloquée par un seuil en temps sec.

Dès que le niveau d'eau monte, lors des pluies abondantes, le surplus est bloqué et est envoyé dans la zone de rétention. L'eau y est alors guidée par les pentes intérieures et la noue vers la sortie du bassin.

Afin de réguler la sortie, deux vannes ont également été installées. Celles-ci rendent lentement à l'Elnon l'eau stockée.

En période « sèche », deux fossés de drainage de champs, alimentent la zone, permettant de garder en eau les deux mares créées et ainsi obtenir une zone humide attirant une faune et flore particulière.

Coût des travaux : 1.191.779,78€ TVAC



Les ZEC versant français

En France, les aménagements prévus sont appelés « Z.E.C. » ou Zone d'Expansion des Crues.

Les études permettant la création des trois Z.E.C versant Français ont été menées dans le cadre du projet ainsi que toute la procédure administrative de demande d'autorisation. Ces trois Z.E.C seront créées par le SMAPI dans les années à venir, dont dès 2023-2024 les ZEC de Rumegies et de Lecelles.

LES OPÉRATEURS DU PROJET

ELNONTRANSFRONTALIER

- Le Syndicat des Milieux Aquatique et la Prévention des Inondations de la Vallée de la Scarpe Aval et du Bas Escaut (SMAPI), opérateur chef de file et pour le versant Français
- La Province du Hainaut représentée par son organisme technique HAINAUT INGENIERIE TECHNIQUE, opérateur pour le versant Wallon

LES OPÉRATEURS ASSOCIÉS :

- Les 8 communes concernées en France et en Belgique : Aix-en-Pévèle, Bachy, Brunehaut, Lecelles, Mouchin, Rumegies, Rumes et Saint-Amand-les-Eaux.
- La Communauté de Communes Pévèle Carembault.
- Le Service Public de Wallonie (SPW).
- Le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut.
- Le Parc Naturel des Plaines de l'Escaut
- Le Contrat de rivière Escaut-Lys.



Interreg

France-Wallonie-Vlaanderen



UNION EUROPÉENNE
EUROPESE UNIE



AGENCE DE L'EAU
ARTOIS PICARDIE



ELNONTRANSFRONTALIER



Avec le soutien du Fonds européen de développement régional
Met steun van het Europees Fonds voor Regionale Ontwikkeling